



La lettre malganaise

Janvier 2020

LE MOT DU MAIRE

Mars 2020 marquera la fin définitive de mes mandats d'élu local et intercommunal. Ce dernier Mot du Maire est l'occasion pour moi de vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée depuis ma 1^{ère} élection en 1995. Ce fût un grand honneur de devenir votre maire en 2001. Je me suis attaché à exercer ce poste de premier magistrat de la commune avec toute l'impartialité et la proximité que celui-ci selon moi requière. Je remercie tous les conseillers municipaux qui m'ont aidé et soutenu et qui m'ont permis de mener à bien cette noble mission.

Claude TRUBERT

MAIRIE :

Site internet : www.saint-maugan.fr

Horaires d'ouverture : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 09h00 et 12h00 et de 14h00 et 17h00

Téléphone : 02.99.09.99.25

Mairie fermée le 14 janvier 2020 (formation)

Courriel : mairie.saint-maugan@wanadoo.fr

NUMEROS UTILES :

SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie	17
N° international d'urgence	112
N° international d'urgence sms fax	114
Enedis (urgence)	: 09 726 750 35
Véolia eau	: 09.69.32.35.29

DATES À RETENIR :

14 janvier 2020 : Reprise Ateliers Mémoire

17 janvier 2020 : AG Comité des Fêtes

19 janvier 2020 : Pot du Nouvel An

7 février 2020 : AG de la bibliothèque

8 février 2020 : AG de Trait d'Union à 15h00 à la cantine municipale

15 et 22 mars 2020 : Elections municipales

28 mars 2020 : Repas de l'APEM

VIE DES ASSOCIATIONS :

✧ Association Culturelle Malganaise

Prochaine assemblée générale de la Bibliothèque : **Vendredi 7 février 2020 à 18h.**

Ouverture : le mardi de 16h à 18h et le vendredi de 17h30 à 19h. La cotisation annuelle est de 10 € par famille !

Par ailleurs, sans adhésion, il est possible d'assister gratuitement aux séances des Bébés-lecteurs (jusqu'à 3 ans) : à 11h, les mardis 14 janvier, 11 février, 10 mars et 7 avril et de l'Heure du Conte (à partir de 4 ans) : à 14h, les mercredis 15 janvier, 12 février et 11 mars.

✧ Comité des Fêtes

Prochaine assemblée générale : **vendredi 17 janvier 2020.** Nous recherchons des bénévoles et des personnes qui souhaitent s'investir dans le bureau. Si vous avez un peu de temps à nous accorder, cela nous permettrait de pouvoir continuer nos manifestations et pourquoi pas d'en proposer de nouvelles.

Pour rappel nous organisons au cours de l'année :

- Les festivités de pâques
- La rando de juin
- Le vétathlon de septembre
- Rando/belote du Téléthon

Notre but est d'animer la commune pour que chacun puisse se retrouver du plus jeune au plus âgé. Si nous n'avons pas suffisamment de bénévoles ou de nouvelles idées, nous ne serons plus en mesure de vous proposer des animations dans de bonnes conditions.

✧ APEM

Collecte de papier : du 17 au 25 janvier 2020

Permanences de la benne Place des Tilleuls : les 17 et 24 janvier de 16h30 à 18h30 et les 18 et 25 janvier de 16h30 à 18h30.

Repas de l'APEM : le 28 mars 2020

✧ Ateliers Mémoire

Rappel : Les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois de 17h30 à 19h00 à la cantine municipale.

Cotisation de 5€ pour l'année (d'octobre à juin inclus). Prévoir un cahier petit carreau, un crayon, une règle graduée et une gomme.

Vie de la commune



Comptage nocturne de lièvres

La commune de Saint-Maugan a été retenue dans le programme de comptage nocturne de lièvres par la Fédération départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine. Ce comptage se déroulera les mercredi et jeudi 29 et 30 janvier 2020 à partir de 20h30.

Ne soyez donc pas étonnés de voir en campagne des voitures équipées de gyrophares circulées sur le territoire de la commune durant ces deux nuits.

POT DU NOUVEL AN

Le Maire et le Conseil Municipal

*Ont le plaisir de convier l'ensemble de la
population au Pot du Nouvel An
qui se déroulera*

*Le dimanche 19 janvier 2020 à 11h
à la salle multifonctions*

Informations intercommunales



Les infos de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban

3^{ème} rencontre de la mobilité internationale le 07 février 2020

Le service jeunesse de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban, en partenariat avec le Centre Régional d'Information Jeunesse, organise la troisième édition des rencontres de la mobilité internationale, le vendredi 07 février 2020 de 18h30 à 21h30 au Centre Théodore Botrel à Montauban-de-Bretagne.

Pour cette troisième édition du forum « Des pays & moi », les jeunes, dès la 6^{ème}, mais aussi les adultes, pourront s'informer sur les possibilités de départ à l'étranger, que ce soit pour travailler, pour étudier, pour participer à des actions solidaires ou humanitaires ou pour découvrir une autre culture.

Les visiteurs auront d'abord la possibilité de rencontrer et d'échanger avec de nombreux partenaires et les animateurs du service jeunesse de la communauté de communes qui tiendront des stands d'information pour présenter les dispositifs existants.

Ensuite, des tables rondes seront proposées avec une dizaine de jeunes du territoire de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban ayant bénéficié de la Bourse à la Mobilité internationale (BAM). Ils témoigneront de leur expérience à l'étranger et parleront de leur séjour en Irlande, à Taïwan, en Pologne, en Belgique, au Canada mais aussi aux Pays-Bas ou en Equateur par exemple.

Vous pourrez également (re)découvrir l'exposition présentant leurs aventures à l'étranger !

Enfin, les discussions pourront se poursuivre entre les jeunes, les partenaires et le public lors d'un moment convivial, en présence d'élus communautaires.

Entrée libre et gratuite - Renseignements auprès des animateurs du service jeunesse au 02 99 06 54 92 ou jeunesse@stmeen-montauban.fr.

Forum Jobs d'été 2020 le 07 mars 2020

Vous avez entre 17 et 25 ans ? Rendez-vous le samedi 7 Mars 2020, de 8h30 à 12h30, à la salle des fêtes de Médréac, pour la 5^{ème} édition du « forum des jobs d'été ».

Cette matinée favorisera la recherche d'un emploi saisonnier de proximité tout en valorisant le tissu économique local. L'an passé, le forum a permis à de nombreux jeunes de décrocher un emploi saisonnier. Tout au long de la matinée, les visiteurs pourront consulter les panneaux d'informations sur le droit du travail, les offres d'emploi en libre accès mais aussi rencontrer divers employeurs du territoire et retravailler leurs CV, accompagnés des conseillères des Points Accueil Emploi et de We-Ker (anciennement Mission Locale).

La Communauté de communes Saint-Méen Montauban propose un service de transport gratuit, sur inscription, pour les jeunes ayant des problèmes de mobilité.

Entrée libre et gratuite - Renseignements auprès des animateurs du service jeunesse au 02 99 06 54 92 ou par mail : jeunesse@stmeen-montauban.fr

Informations diverses



SMICTOM : Redevance incitative

Payez votre redevance ordures ménagères en trois fois. Rdv sur le site smictom-centreouest35.fr
Téléchargez le mandat de prélèvement à la rubrique « facturation du service », complétez-le et retournez-le au SMICTOM accompagné d'un RIB avant le 31 janvier.

Plus d'informations au 02.99.09.57.26



Elections municipales 2020

Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2020. Pour ceux qui ne sont pas inscrit-e-s sur les listes électorales de la commune et qui souhaitent participer au scrutin, **vous avez jusqu'au vendredi 07 février 2020 pour procéder à votre inscription.**

Vous pouvez accomplir cette démarche de 2 manières :

- Soit en mairie ou en téléchargeant sur le net ou sur le site internet de la commune l'imprimé de demande d'inscription sur les listes électorales que vous complétez et que vous transmettez à la mairie (dépôt ou mail) accompagné de la copie de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile,
- Soit en vous connectant à service.public.fr : <https://www.service-public.fr> › [particuliers](#) › [vosdroits](#)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrêté préfectoral

Recensement Service National

Rappel : Tout-e jeune Français-e dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué-e à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il-elle reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). Rendez-vous en mairie ou en ligne (service-public.fr). Se munir de sa carte nationale d'identité et du livret de famille de ses parents. La démarche est faite par le-la jeune mais s'il-elle est mineur-e, il-elle peut se faire représenter par un de ses parents.

Responsable de la publication : Claude Trubert, Maire de la commune de Saint-Maugan, 14 rue du Morbihan 35750 Saint-Maugan

Rédaction et mise en page : Secrétariat Général de la mairie de St-Maugan

Impression : mairie de St-Maugan